

# ECOLE MATERNELLE DU DORAT

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du jeudi 11 février 2016

### Ordre du jour :

- Prévisions des effectifs 2016-2017
- Bilan financier 2015 de l'association "Ecole maternelle du DORAT"
- Sécurité (exercice d'évacuation, PPMS, visite gendarmerie)
- Travaux et investissements
- Projets pédagogiques des deux classes
- Propositions et bilans de l'association "Les petits loups"

**Présidente :** Mme BLIN

**Secrétaire :** Mme ABBA

### **Membres conviés :**

|                 |  |
|-----------------|--|
| M. GUILLEMAILLE | Président de la Communauté de Communes de la Basse Marche (CCBM)           |
| M. FAURY        | Vice-président de la CCBM chargé des affaires scolaires                    |
| M. NIVARD       | Vice-président de la CCBM chargé des affaires scolaires                    |
| M. VINCEY       | Vice-président de la CCBM  |
| M REYNAUD       | Vice-président de la CCBM  |
| Mme BOUZET      | Directrice de la Communauté de Communes de la Basse Marche                 |
| Mme EISNER      | Directrice enfance jeunesse et affaires scolaires ( <i>excusée</i> )       |
| Mme CUBEAU      | DDEN de l'école maternelle du Dorat  |
| M. BIRET        | Inspecteur de la circonscription Limoges V ( <i>excusé</i> )               |
| Mme BLIN        | Directrice de l'école maternelle du Dorat                                  |
| Mme ABBA        | Enseignante adjointe   |
| Mme FOUR        | Enseignante adjointe assurant le complément de Mme BLIN ( <i>excusée</i> ) |
| M. DUBAUD       | Parent élu titulaire   |
| M. HEBRAS       | Parent élu titulaire   |
| Mme LAMBERTON   | Parent élu suppléant   |
| Mme MONTEILLER  | Parent élu suppléant ( <i>excusée</i> )                                    |
| Mme BRUNIER     | Présidente de l'association « Les petits loups »                           |
| Mme DEJOS       | Psychologue scolaire ( <i>excusée</i> )                                    |

**Début de séance :** 18h30

### 1. Prévisions des effectifs 2016-2017 et préparation de la rentrée 2015

*Effectifs actuels des classes:*

| Effectif par section | TPS | PS | MS | GS | Total     |
|----------------------|-----|----|----|----|-----------|
|                      | 0   | 21 | 14 | 15 | <b>50</b> |

*Effectifs prévisionnels pour l'année 2014-2015 :*

| Effectif par section | TPS           | PS   | MS | GS | Total       |
|----------------------|---------------|--|----|----|-------------|
|                      | 1 inscription | ≈ 15<br>(dont 3 inscriptions +<br>8 élèves issus de<br>fratries connues) | 21 | 14 | ≈ <b>50</b> |

Si les effectifs attendus sont avérés, nous n'accepterons pas de toute petite section (enfants nés en 2014) à la rentrée 2016. Pour mieux gérer les prévisions, la directrice propose à la communauté de communes de mettre un article dans le journal communautaire pour que les inscriptions aient lieu le plus tôt possible. Mme BOUZET propose également de relayer l'information via le site internet de la Communauté de Communes. M GUILLEMAILLE envisage de mettre un mot dans les cahiers des élèves et de contacter la radio locale RMJ.

## 2. Bilan financier 2015

| DEPENSES (Charges)             |                   | RECETTES (Produits)            |                   | Bénéfices |
|--------------------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|-----------|
| Pédagogie                      | 723,63 €          | Subventions Mairie             | 2 546,00 €        |           |
| Cadeaux Noël                   | 490,03 €          | Subventions Mairie Noël        | - €               |           |
| Transports                     | 544,50 €          | Subventions Conseil Général    | - €               |           |
| Spectacles                     | 289,15 €          | Coopératives                   | 230,00 €          |           |
| Sorties éducatives             | 82,80 €           | Dons P'tits loups              | 1 300,00 €        |           |
|                                |                   | Dons divers                    | - €               |           |
| Photos scolaires               | 725,19 €          | Photos scolaires               | 963,75 €          | 238,56    |
| Ventes roses des sables+cartes | 60,90 €           | Ventes roses des sables+cartes | 261,00 €          | 200,1     |
| Vente cartes MS-GS             | - €               | Vente cartes MS-GS             | 103,00 €          |           |
| Vente DVD                      | - €               | Vente DVD                      | 240,00 €          |           |
| Fête de l'école                | 43,76 €           | Fête de l'école                | 123,60 €          | 79,84     |
|                                |                   | Concours                       | - €               |           |
| Assurances                     | 149,99 €          |                                |                   |           |
| Téléphone-Internet             | 604,46 €          |                                |                   |           |
| Frais de comptes               | 1,72 €            | Frais de compte                | 0,01 €            |           |
| Autres                         | 279,77 €          | Autres                         | 52,76 €           |           |
|                                |                   |                                |                   |           |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>3 995,90 €</b> | <b>TOTAL</b>                   | <b>5 820,12 €</b> |           |

|                  |                   |
|------------------|-------------------|
| <b>RESULTATS</b> | <b>1 824,22 €</b> |
|------------------|-------------------|

| BILAN à la date du 31/12/2015 |            |
|-------------------------------|------------|
| Report 2014                   | 960,06     |
| Recettes                      | 5 820,12 € |
| Dépenses                      | 3 995,90 € |
| Comptes                       | 2 784,28 € |

### Sorties effectuées en 2015 :

*Billenbois Magnac-Laval* :  
217,15€ entrées + 70€ transport  
*USEP mezières sur Issoires* :  
110€ transport  
*Limoges* : 71€ transport  
*Théâtre du cloître RUMBA* :  
72€ entrées + 73,5€ transport  
*Rochechouart* : 82,80€ entrées +220€ transport

Sorties et activités payantes prévues jusqu'à juin 2016 :

- Car pour aller au gymnase du Courtoison (01/02/2016) : 60€ (financé par les bénéficiaires de la fête de l'école)
- Intervenant poterie (6 séances d'1h) : 8€ de l'heure + prix de la terre, des cuissons et émaillage éventuel (financé par les bénéficiaires des ventes de Noël (cartes + roses des sables))
- Rencontre athlétisme à Peyrat de Bellac (92€) : financée par le don des P'tits Loups
- Spectacle Billenbois à Magnac-Laval (entrées + transport ≈ 330€) financé par la vente des photos.
- Sortie de fin d'année à prévoir (financé par le marché des producteurs)

Mme BLIN demande quelle somme sera allouée à l'école pour l'année 2016. Cette somme permettra les achats de jeux pédagogiques et la commande de rentrée. Un rendez-vous est convenu avec Mme BOUZET pour traiter de ce sujet. Mme BOUZET tient à noter qu'aucune subvention ne sera versée directement sur le compte « Ecole maternelle du Dorat ». Chaque facture passera par le précepteur. Les sorties restent à la charge de l'association de l'école.

### 3. Sécurité

#### *Exercice d'évacuation*

Mme BOUZET propose de réaliser un exercice commun avec le centre de loisirs et en collaboration avec les pompiers salariés de la Communauté de Communes. Les modalités seront vus avec la directrice de l'école lors d'un rendez-vous.

#### *Plan vigipirate*

Suite aux attentats de novembre 2015, un contrôle d'accès et visuel est réalisé par Marine BENOITON. Les portes sont fermées à clé en dehors des horaires d'entrée et de sortie. Les clés restent sur les portes pour faciliter une sortie rapide en cas d'urgence.

#### *Visite préventive de la gendarmerie*

A la demande de Mme BLIN, afin de prévenir des vols, un gendarme est venu visiter l'école. Les comportements des usagers peuvent être modifiés afin de sécuriser davantage l'école :

- Changer régulièrement de place l'argent éventuel.
- Laisser le détecteur de mouvement allumé.

Certains points faibles ont été pointés du doigt :

- Fenêtre du vestiaire de la classe des MS-GS à condamner (barreau ?)
- Certaines fenêtres n'ont pas de rideaux
- Pose de barreaux sur les fenêtres non utilisées (réserve)
- Fenêtre à simple vitrage
- Portes 1 point

Cette visite n'engage pas de travaux obligatoires.

### 4. Travaux et investissements

La Communauté de Communes a recruté un agent technique, ce qui a d'ores et déjà permis de réaliser des travaux plus rapidement. (banc de la cour, aspirateur, ronces...)

La photocopieuse de l'école ne réalise plus de recto-verso. Un technicien est passé. Une pièce doit être changée. La communauté de Communes doit recevoir un devis. La photocopieuse datant de septembre 2014, la garantie est peut-être toujours valable.

Après des problèmes de chauffage au premier trimestre, depuis l'intervention du chauffagiste mi-janvier, il n'y a plus aucun souci.

Evolution des demandes de travaux précédents :

- Pose de prises électriques afin d'éviter les multiprises (bureau direction, sanitaires, salle bleu, salle de motricité) => L'agent technique, qui est habilité, doit s'en charger.
- Vérifier l'auvent : fissures et infiltration ? => La Mairie étant propriétaire des locaux, le personnel communal a enlevé quelques blocs de béton qui menaçait de se désolidariser.
- Pose de détecteurs incendie manquants (Classe Mme ABBA, classe bleue, sanitaire)
- Fermer l'étagère où sont stockés les produits d'entretien
- Aménager un local pour installer les vélos
- Menuiseries mal isolées (jour sous les portes laissant passer le froid). Mme ABBA souligne qu'avec les grands vents du début de la semaine, de l'eau passait sous les portes et il y avait des courants d'air malgré les portes fermées.
- Il n'y a aucun accès handicapés.

Mme BLIN a conscience que ces travaux ont un coût et qu'il faudra un certain temps à la Communauté de Communes pour les budgétiser. M GUILLEMAILLE signale que le projet de construction d'une école élémentaire avance (début des travaux prévu en 2017). Les gros travaux, tel que le changement de menuiseries, ne pourront se faire qu'après la construction de l'école élémentaire. De plus, la CCBM réfléchit à la réhabilitation de l'espace entre l'école maternelle et le restaurant scolaire (espace libéré suite à la démolition des anciens bureaux de la Communauté de Communes). Un coin potager et un arrêt minute sont prévus.

De plus :

- les ATSEM demandent un aspirateur supplémentaire ;
- les enseignantes souhaiteraient que le récupérateur d'eau soit accessible.
- Réparation des chevaux de bois, portail classe Mme BLIN

Pour rappel :

- Révision de tous les vélos à chaque vacance. (Pièces à changer à la charge de la Communauté de Communes)

- Tailler la haie régulièrement pour éviter les pousses de ronces.

## 5. Projets pédagogiques des deux classes

- « Un fruit pour la récré »  
Le dossier a enfin été accepté. Le projet devrait débiter prochainement.
- *Projet poterie* :  
En collaboration avec Mme LAMBERTON, potière et mère d'élève, les élèves de PS-MS, après beaucoup de manipulations, ont réalisé des objets pour Noël.  
Mme LAMBERTON interviendra lors des ateliers « arts et sciences » du mercredi de la période suivante. Ce projet sera de réaliser des sculptures sur le thème des saisons. La Communauté de Communes se propose de faire les structures où les réalisations des enfants seront accrochées. M REYNAUD propose aux enseignantes d'exposer ces œuvres **Où ?**
- Les élèves de Mme ABBA sont allés au théâtre du cloître le mercredi 2 décembre voir *Rumba sur la lune*.
- L'école se rendra également en fin d'année à l'école de Magnac-Laval voir *Arbroscope* de la Compagnie Billenbois.
- Une sortie au musée de *Rochechouart* a eu lieu le 30 novembre. Un travail sur la sculpture a été fait avec les PS-MS (lien avec le projet poterie). Pour les GS, ce fut un travail autour de l'image (lien avec Ecole et Cinéma).
- *Rencontres sportives* :  
La rencontre « aventures motrices » organisée par l'USEP s'est déroulée au gymnase du Dorat lundi 1 février. Tout s'est très bien déroulé. Les enfants étaient ravis.  
La rencontre « athlétisme » organisée par l'USEP aura lieu le 21 mars au stade de Peyrat de Bellac. Il faudra prévoir 92€ de transport.
- *Liaison GS-CP* :  
\*Projet « Je lis, j'élis » : Les élèves de grande section ont en commun avec les CP une liste de 5 albums. Ils devront à la fin de l'année élire leur album préféré. Ce projet est en lien avec la bibliothèque. La lecture de ces livres a déjà débuté.  
\*Projet « Ecole et cinéma » : Les GS ont vu *Ernest et Célestine* de Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier et *The Kid* de Chaplin. Ce projet permet de travailler entre autre sur la compréhension. En ce moment, les élèves inventent des dialogues au film « The Kid ».  
\*Correspondance et rencontre : une rencontre a eu lieu en décembre. Les CP-CE1 ont lu et offert un livre, « Bon appétit, Madame Tortue ! ». Le travail sur les dialogues sera envoyé au CP.
- *Projet jardin* :  
Ce projet sera continué lors des mercredis sciences. Le grand-père d'une élève viendra les mercredis de la période 4 pour aider et transmettre ses connaissances.

## 6. Propositions et bilans de l'association "Les petits loups"

Mme BRUNIER prend la parole.

Actions proposées :

- Vente de fleurs
- Fête de l'école avec tombola

Bilan des actions ayant eu lieu :

- Vente de chocolats (355,06 € de bénéfiques)

Il a été acté que dorénavant l'association fera des chèques à l'école maternelle au fur et à mesure des actions (et non, un chèque global en début d'année scolaire). Ceci permettra de justifier les financements et ainsi ce sont les enfants de l'année en cours qui en profitent.

## 7. Remarques diverses

M GUILLEMAILLE informe le conseil de difficultés de gestion des TAP les jeudis et vendredis. Il manque des animateurs. Souhaitant que les enfants bénéficient d'activités de qualité, il voudrait faire des modifications pour l'an prochain. La Communauté de Communes est en cours de réflexion.

M HEBRAS demande s'il est important que les enfants signent le règlement intérieur des TAP. Mme BLIN rappelle que le fait de signer permet à l'enfant de comprendre qu'il y a des règles à respecter. C'est aux parents de leur expliquer ses règles.

Suite à une question de M DUBAUD, Mme BOUZET rappelle que le fait de voir ses parents à la pause méridienne peut être perturbant pour l'enfant. C'est pourquoi la présence des parents sera tolérée qu'à de rares exceptions (prise de médicaments).

M HEBRAS soulève des problèmes dus à un enfant de moyenne section. Cet élève tape régulièrement ses camarades et ceci depuis l'année dernière. Mme BLIN informe le conseil qu'une équipe éducative a été faite pour cet enfant. Il a été vu par la psychologue scolaire. Les parents, de leur côté, sont conscients du problème, même si leur enfant n'est pas toujours l'initiateur des conflits, et font une demande de prise en charge extérieure.

Fin de la séance : 19h45

Présidente

Secrétaire